

QUÉBEC

L'enseignement collégial, une particularité du système d'éducation québécois

SYSTÈME ÉDUCATIF

Le système éducatif comporte quatre ordres d'enseignement : éducation préscolaire et enseignement primaire, enseignement secondaire, enseignement collégial et enseignement universitaire.

Enseignement secondaire

Le secondaire offre une formation générale en cinq ans, divisée en deux cycles. Le premier cycle permet aux élèves de consolider la formation reçue au primaire et de commencer à s'orienter sur le plan professionnel. Durant le second cycle du secondaire, les élèves peuvent s'orienter vers des programmes de formation professionnelle. Au terme des cinq années du secondaire, les élèves obtiennent un **diplôme d'études secondaires (DES)**, qui leur donne accès aux études collégiales. Ils peuvent également obtenir un **certificat de formation préparatoire au travail (CFPT)** ou un **certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)**, qui leur donne accès au marché du travail.

Les commissions scolaires offrent depuis quelques années une filière de formation professionnelle menant à une **attestation d'études professionnelles (AEP)**. Les programmes de cette filière visent à répondre à des besoins ponctuels de main d'œuvre.

Les programmes de formation technique au **diplôme d'études collégiales (DEC)** ou à l'**attestation d'études collégiales (AEC)** permettent d'occuper des emplois de techniciens.

Enseignement collégial

Le niveau collégial constitue l'une des particularités du système d'éducation du Québec. Le collégial est un ordre d'enseignement qui se situe entre l'éducation obligatoire, constituée du primaire et du secondaire, et les études universitaires. Les collèges d'enseignement général et professionnel (ou cégeps), offrent des programmes de formation préuniversitaire de deux ans et des programmes de formation technique de trois ans, conduisant à l'obtention du **diplôme d'études collégiales (DEC)**. Ils offrent aussi des programmes de formation technique de plus courte durée sanctionnés par

CHIFFRES CLÉS

- En 2013, le taux de chômage des moins de 25 ans était de 13 %.
- Il existe près de **300 programmes de formation professionnelle et technique regroupés dans 21 secteurs**.
- Le **gouvernement québécois assume la quasi-totalité du financement du système de formation** (près de 1,7 milliard de dollars canadiens investis en 2008).
- En 2009, près de **95 % des jeunes ayant réalisé des études collégiales ont intégré le marché du travail**.

STRUCTURE DU SYSTÈME ÉDUCATIF AU QUÉBEC

